OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2024	TARIFS 2025	DATE D'EFFET	ACTE
OCCUPATION DU DOMAINE					
Les présents tarifs demeurent applicables tant qu'ils n'ont pas été modifiés ou supprimés				A compter du 01/01/2025	Délibération n° I-15 du 16 décembre 2024
DROIT DE CHASSE					
Droit de chasse applicable sur les périmètres de protection des captages de Ribou et Rucette	hectare/an	3,00€	3,00 €		
TRAVAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC					
Les prix appliqués seront ceux des bordereaux des prix des marchés à					
bons de commande passés par Cholet Agglomération					
Ces prix seront révisés puis majorés de 4%.					
INSTALLATION TELERELEVE EAU POTABLE					
Passerelle ou concentrateur permettant de collecter les données des répéteurs et de les transmettre dans une base de données	€/équipement/an	150,00 €	150,00 €		
Bridge ou répéteur permettant d'assurer les liaisons radio	€/équipement/an	5,00 €	5,00€		
INSTALLATION D'UNE ANTENNE RELAI SUR TERRAIN NU					
Installation d'une antenne relais (stations radio-électriques tels que les antennes, pylônes de téléphonie mobile, armoire technique nécessaires au fonctionnement de l'antenne, clôture, etc)	€/équipement/an		7 500,00 €		
PASSAGE DE FIBRE					
Location, pour le droit de passage de la fibre dans les fourreaux de Cholet					
Agglomération situés en zone économique	ml/an	0,19 €	0,19€		